



50 ANS



Les cérémonies commencées le 6 Juin avec le 50ème anniversaire du débarquement allié vont se poursuivre jusqu'à la fin du mois d'Août avec celles fêtant la libération de Paris. Le Grain de Sel ne pouvait pas oublier tous ceux qui y ont laissé leur vie et leur jeunesse, car la guerre c'est d'abord cela: le sang et les larmes.

A notre modeste échelle, la mémoire de ces événements doit aussi être transmise afin d'en préserver les enseignements. Parmi le Personnel de la Générale d'alors, certains ont combattu pour la liberté et bien que leur modestie naturelle les poussent plutôt à la discrétion, nous avons recueilli leur témoignage. Jean CANCÉ, alors secrétaire du syndicat CGT fut président du Comité de Libération de la Société Générale. Il avait reconstitué la CGT illégale avec Gaby CHANTELOUP. Jean LEMAITRE de St

Malo, qui siégea longtemps au conseil d'administration, n'avait pas encore 18 ans quand il rejoint le maquis et lutta dans les FFI avant de rentrer à la Générale...

Mais dans la nuit de l'occupation, tout le monde ne s'est pas comporté de la même façon. A la Direction Générale, on eut surtout le souci de continuer à faire de la banque. Comme Louis RENAULT qui fabriquait des chars pour l'armée nazie, comme DE WENDEL qui la fournissait en obus, Henri ARDANT le P.D.G de la Générale alors, finança leur effort de guerre ce qui lui valu d'être emprisonné en 1945 et frappé d'indignité nationale !

A chacun ses aînés, on comprend que Sogéchos ait dans son historique jeté un voile pudique sur la période en réquisitionnant sans gêne ceux qui avaient fait le choix de la France Libre.

Ceux-là ont combattu pour une France plus juste aussi, et ils n'ont pas oublié de jeter les bases de notre France moderne. Dans les combats, la fraternité et la solidarité ne sont pas de vains mots, ils ont voulu construire un pays fondé sur ces principes. Ces principes sont aujourd'hui bien mis à mal, 50 ans après leur combat est toujours d'actualité pour les sauvegarder.

Nous sommes les héritiers du programme du Conseil National de la Résistance, dont la modernité n'a pas pris une ride en regard des chantres du démantèlement de la Sécurité Sociale, des retraites, des pourfendeurs de libertés, des licenciés, bref des hommes du passé.



Jean CANCE, ancien secrétaire général du syndicat CGT pendant l'occupation et à la libération, né en 1913, entré à la SOCIETE GENERALE en 1943. Médaille de la libération de Paris, des évadés, croix du combattant et de prisonnier de guerre.

le GdS : Notre histoire commence donc au mois d'Avril 1942 avec ta 3ème évasion...

Jean Cancé : ...à moi la liberté ! La seconde j'ai été repris à Sarrebrück, à 800 kms de mon point de départ sur la Baltique, la troisième était la bonne, je n'y ai perdu que 18 kg.

le GdS : Où est-ce que tu atterris ?

Jean Cancé : Comme prisonnier évadé, j'avais intérêt à filer en zone libre, je suis arrivé à Tarbes avant de remonter à Chatel Guyon en Novembre 43 où je suis rentré à la Générale. Là, je faisais le courrier de Vichy (l'agence ! NDLR)...idéal pour se promener !

le GdS : Ca te fait rigoler ?

Jean Cancé : Oui, je rigole tout le temps, faut pas m'en vouloir... J'avais rejoint le maquis de Pontgibaud, je transportais le courrier, j'allais chercher du bois, on protégeait les parachutages dans la plaine de Limagne. Un jour, on a piqué un wagon entier de canadiennes en peau de mouton destinées à un chantier de jeunesse * ; on a enfermé les flics dans le wagon et on a emporté les canadiennes au maquis.

Le GdS : Pourquoi es-tu revenu à Paris ?

Jean Cancé : On attendait le débarquement et je me suis arrangé pour rentrer à Paris. C'était en Février 1944, je me suis retrouvé à Edouard VII comme garçon de recette à la Caisse Principale.

le GdS : Quel rôle as-tu joué à ce moment-là ?

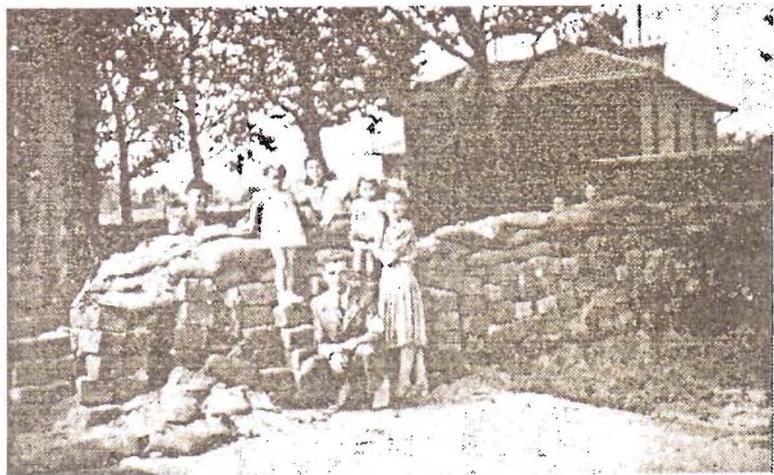
Jean Cancé : J'ai pris contact avec Giraud de la Banque de France, le signataire de ma carte n° 8 du Comité de Libération des Banques. Mon point de rendez-vous dans la Résistance était Rue Cambon. Une de nos tâches était de démoraliser l'armée allemande, une fois je pars d'Edouard VII pour le Crédit Lyonnais. Sur le boulevard, il y avait souvent des camions de la Croix Rouge allemande qui stationnaient. En passant je jette un paquet de tracts par la fenêtre de l'un deux ... qui tombe sur la tête du chauffeur ! Il était en train de dormir sur la banquette ! J'ai pris mes jambes à mon cou... fallait pas se faire reprendre, évadé-repris, il n'y avait pas de cadeau. On devait faire attention à tout et d'abord aux mouchards: à ce moment-là, on vendait un prisonnier évadé pour 4.000 Francs ! Ma condition de garçon de recette m'a d'ailleurs beaucoup aidé à échapper aux «commissions de peignage», les copains me prévenaient et je prenais la file de l'air...

le GdS : Jean, c'est quoi ce brassard FFI ?

Jean Cancé : Il a été confectionné et brodé par ma femme... et le blanc, elle l'a taillé dans une couche de ma fille ! Je l'ai étrenné sur la barricade qu'on avait monté rue David d'Angers, dans le 19ème, à côté de la maison où j'habitais. La photo montre la maison et la barricade: elle est datée, le 20 Août 1944. C'étaient les combats pour la libération de Paris, on avait repoussé les allemands au-delà des moulins de Pantin. La barricade était destinée à les empêcher de revenir dégager ceux que nous avions coincés dans le tunnel des Buttes Chaumont. Les balles traçantes des mitrailleuses allemandes arrivaient jusqu'à chez moi. C'était comme ça, le jour, j'étais à la Générale, le soir dans le quartier, mes enfants ne me voyaient pas beaucoup !

le GdS : Tu as fait partie du Comité Parisien de Libération ?

Jean Cancé : J'étais même Président du Comité de la SOCIETE GENERALE. Du coup, j'ai reçu un mandat officiel des autorités du gouvernement provisoire, «une ampliation de l'arrêté du 20 Avril 1945», signé du Préfet qui constituait la «section professionnelle des banques»... autrement dit le Comité d'Epuraton ! Il se réunissait avenue Raymond Poincaré, dans le 16ème. ARDANT, le P.D.G. de la Générale, y a comparu, il a eu le culot de dire qu'il m'avait aidé à faire de la Résistance ! Pas de chance pour lui, j'étais là ! Il a été incrusté (SIC) comme son collègue du Crédit Lyonnais.



La barricade de la rue David d'Angers, montée à proximité de la maison de Jean Cancé.

L'insurrection de Paris commence le 19 Août 1944, pendant 6 jours les combats se poursuivront jusqu'à l'entrée de Leclerc le 25.

La photo est prise le 20.

le GdS : ...et il a été frappé d'indignité nationale, qu'est-ce que ça signifie?

Jean Cancé : C'est une peine entraînant par exemple la perte des décorations civiles ou militaires et la perte du droit de vote, Henri ARDANT y a perdu définitivement sa légion et ses médailles !

le GdS : On dirait que le rapport des forces avait changé ?

Jean Cancé : J'avais un bureau avec une secrétaire pour le syndicat. A la Caisse Principale, il y avait 80% de syndiqués, Chef de Service comprise. C'était l'époque où se mettaient en place les grands acquis sociaux de la libération, mais ce n'était pas toujours facile. Une fois, j'avais emmené 5 délégués avec moi, il a fallu discuter jusqu'à 9 Heures du soir pour obtenir une prime de 1.000 Frs pour les jeunes déportés au STO : il y en avait 140 à la Générale. Les patrons n'avaient pas vraiment digéré la libération !

le GdS : Un peu comme aujourd'hui, quoi ?

Jean Cancé : Exactement mon petit gars! Tu vois, ils n'ont finalement jamais renoncé à effacer l'ardoise, à liquider ce qu'ils ont dû nous concéder à ce moment-là... à 81 ans, je compte sur vous pour les décevoir !

SUR LE PLAN ECONOMIQUE

- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie,

- une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes,

- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques,

- le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

Programme du

C.N.R.

extraits du programme du Conseil National de la Résistance

SUR LE PLAN SOCIAL

- le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail,

- un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine,

- la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale,

- un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat,

- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier,

- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours.

A L E R T E D A N S L A B A N Q U E .

L'Allemagne est au bord de l'abîme, elle se sait perdue.

Pour retarder sa chute, elle ne recule devant aucun crime, devant aucune violation du droit des gens.

Toute la population va subir la loi inhumaine et barbare de la déportation pour le compte de la machine de guerre nazie.

Travailleurs des Banques et Etablissements de Crédit, votre tour de départ est arrivé..

Nous savons que vous êtes d'ardents patriotes épris de liberté.

A l'ennemi et à ses plats valets de Vichy, vous répondrez "N O N"

Par tous les moyens, vous vous déroberez au service du travail obligatoire.

Mieux vaut vivre LIBRE en FRANCE, qu'ESCLAVE en ALLEMAGNE.

Obéir à l'ordre de réquisition, c'est aller au devant de la MORT.

Né restez pas isolés, organisez dans vos entreprises vos groupes de défense, venez renforcer vos milices patriotiques.

A I D E Z L E S R E F R A C T A I R E S .

N'écoutez pas les appels des complices d'HITLER, n'écoutez qu'une seule voix, celle de la Patrie.

Courage ! l'heure de la délivrance est proche.

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA C.G.T. ILLEGALE !

Ce tract a été diffusé par la CGT dans les banques pour lutter contre le STO (Service du Travail Obligatoire en Allemagne)

La direction illégale de la section " BANQUE et BOURSE "



Jean LEMAITRE, Administrateur représentant la CGT au Conseil d'Administration de la SOCIETE GENERALE «nationalisée»
né en 1925, entré à la SG en 1945 ancien FFI.

le GdS : Jean, tu étais résistant, qu'est-ce qui te paraît le plus important à dire aujourd'hui ?

Jean Lemaître : Le programme du Conseil National de la Résistance, ça c'est très important ! Tu sais, bien sûr on se battait pour la France, pour la liberté, mais on luttait aussi pour une société plus juste, après, plus démocratique quoi ...

le GdS : Comment es-tu devenu résistant ?

Jean Lemaître : On était 4 ou 5 copains de lycée, c'est mon prof de philo qui m'a recruté, il a été pris, les nazis l'ont torturé, ils lui ont écrasé la tête. Je suis arrivé au Maquis de Morlaix le 4 Juin 1944, à 18 ans. J'ai participé à la libération des Côtes du Nord et je me suis engagé jusqu'à la fin de la guerre. J'ai combattu dans la poche de Lorient.

le GdS : Jean, et la Générale ?

Jean Lemaître : J'ai été libéré en Novembre 1945 et je suis tout de suite entré à la Générale de Nantes, j'avais rien à croûter, fallait bien bosser ! En 1947, j'ai été muté à Saint Malo, il y a eu la grande grève. A Saint Malo, tout le monde était syndiqué à la CFTC, c'est là que j'ai adhéré à la CGT ... Depuis, ça n'a été qu'un long combat, c'est pour ça que j'ai refusé que MAYOUX prononce mon éloge quand je suis parti à la retraite, tu te rends compte, il a fallu que j'attende que LAURE devienne Président pour passer
4 employé principal ! (agent principal)

le GdS : Pourtant, avec ton passé de combattant...

Jean Lemaître : Justement, en 1947, j'ai adhéré au mouvement de la paix et le 1er Mai, on m'avait chargé d'apporter le salut du mouvement à la manifestation. Le lendemain ma photo était en 1ère page de «Ouest matin» et le patron de St Malo me convoque : «alors Monsieur, on se permet de monter sur la scène !... si vous continuez vos activités, je tire un trait rouge sur votre dossier.» Je lui répond que mon père avait été tué par les nazis, ma mère condamnée pour injures à l'armée allemande, que j'étais moi-même résistant et que je continuerai à faire ce que je veux pour la paix en dehors de la Générale ! Il a pris mon dossier, a tiré un trait et m'a dit «c'est pas mon opinion». Il s'appelait LAHAYE, «il était toujours con!»... le lendemain j'étais muté au portefeuille et je n'ai plus jamais eu de grats.

le GdS : Tu n'as pas protesté ?

Jean Lemaître : Si, le syndicat est intervenu : j'ai la lettre de Gaby Chanteloup qui m'informe que la Direction Générale n'approuve pas le Directeur local... mais ça a continué. Le plus drôle, c'est que je suis probablement le seul administrateur de la Générale qui ait su postmarker les chèques ! Allez, je te laisse, je suis débordé, Kenavo !



Gaby CHANTELOUP, ancienne secrétaire du syndicat CGT pendant l'occupation et à la libération née en 1905, entrée à la SG en 1928

le GdS : Gaby, ça commence comment pour toi la guerre ?

Gaby Chanteloup : Par le chômage ! Tu sais, ça été dur, plusieurs mois sans travailler, sans ressources, j'étais seule. Les communistes avaient été révoqués, là nous avons perdu la moitié de nos délégués, puis en Juin 1940, les autres ont été «mis en disponibilité» dont moi. Nous étions totalement désemparés. Pendant ce temps les Directions des services sont

parties en zone libre et ont commencé à revenir en Septembre après la débâcle. En Mai 1941 Marceau et Charreron * ont négocié la réintégration des délégués non révoqués. Nous étions une dizaine et j'ai été chargée à Edouard VII de m'occuper des colis aux prisonniers. Ce n'était pas malin car j'ai eu une bonne raison pendant toute la guerre de me balader partout et de parler avec tout le monde !

le GdS : Tu étais résistante ?

Gaby Chanteloup : Oh non ! Je n'étais pas dans un réseau, moi je n'ai pas fait grand chose, j'ai distribué des tracts clandestins et en 1943 on a reconstitué la section syndicale CGT dans l'illégalité avec Cancé, un prisonnier évadé. Je me souviens, il y avait une petite juive à la Caisse Principale, on l'a couvée et on la grondait parce qu'elle n'était pas assez prudente ! Une fois, aussi, on fait traverser Edouard VII à un homme poursuivi par les allemands, je n'ai jamais su qui c'était, il leur a échappé.

le GdS : Et la libération ?

Gaby Chanteloup : En 1944, la vie était dure, plus de ravitaillement, plus d'électricité, plus de transports... pour aller aux délégations, j'étais obligée de faire un détour à pied par le pont de l'Alma ou le pont Mirabeau pour éviter les ponts défendus par les allemands. J'étais en délégation dans le bureau d'Ardant, le PDG d'alors, lorsque les gendarmes sont venus l'arrêter, nous étions en train de négocier. A ce moment-là, les patrons étaient gentils parce qu'ils savaient qu'il fallait qu'ils le soient !

le GdS : Comment s'est comporté la Direction Générale pendant la guerre ?

Gaby Chanteloup : Pétain avait créé le Comité des Banques, qui a donné naissance à l'APB, puis à l'AFB. Ardant, le Président de la SOCIETE GENERALE en était le Président. Le Comité se réunissait en présence des allemands et les banquiers ont fait des prêts aux allemands pour financer leur effort de guerre. C'est pour ça, notamment, qu'il a été emprisonné et condamné à l'indignité nationale. Le Marquis De Beauval, Directeur du Personnel s'en est mieux sorti. J'ai fait partie de la commission d'épuration mais tout ça n'a pas servi à grand chose... s'il avait fallu épurer les directions des banques, il n'aurait plus resté grand monde !

* Secrétaires fédéraux signataires de la Convention Collective.

Procès-Verbal de la Délégation du 9 Novembre 44.
 À peine Paris fut-il libéré, les délégations reprennent,
 on note au bas de la dernière page les initiales H.A. :
 Henri Ardant signe pour la dernière fois avant son arrestation!
 C'est Gaby Chanteloup qui était son interlocuteur...

TRAVAILLEURS ET PATRONS
 Sécurisez-vous à l'heure du 1^{er} Mai une grande
 journée de lutte pour le pain et la liberté

LES TRAITRES À L'ŒUVRE

Pas un français n'ignore aujourd'hui que les productions pour la défense nationale (aviation, tanks, particulièrement) ont été sabotées par les traitres à la soldo de l'ennemi et par les représentants des trusts. Les Syndicats ouvriers n'ont cessé de dénoncer, avec des preuves à l'appui, ce sabotage éhonté. - Or, les Lehideux, Renault, Schneider, De Wendel, qui privèrent sciemment la France de matériel, se sont engagés à fournir aux boches 5.000 avions en 1942. - Vous entendez, Métalliers de France occupée et non-occupée, on attend de vous du rendement pour les boches. - En continuant d'acquiescer pour nos ennemis, vous prolongez le martyre de la France, vous travaillez contre vous-mêmes.

*Exemplaire de la Vie Ouvrière clandestine de 1942...
 La V.O. d'alors pense à dénoncer les collabos de la grande industrie parce qu'elle est surtout diffusée aux ouvriers!
 Les banquiers sont oubliés, mais c'est eux qui financent...*

9 NOVEMBRE 1944
 RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES PAR LA COMMISSION SYNDICALE
 Modélité d'attribution de la prime de Ravitaillement dite de Libération
 Après examen nous sommes d'accord pour que le règlement en soit étendu à tous les agents permanents qui faisaient partie de notre personnel depuis le 1^{er} mai 1942 (au lieu de 1^{er} mai, date primitivement fixée) et qui sont restés à l'effectif au jour de la libération. Le règlement de la prime à cette nouvelle catégorie de bénéficiaires va être incessamment faite par le Service du Département du Personnel.
TITULARISATION DES AUXILIAIRES
 Il est évidemment impossible d'envisager la titularisation des auxiliaires qui ont été recrutés exclusivement pour remplacer nos agents en congé.
 Cependant, il est entendu que dans tous les cas où cela sera possible, les congés seront pris en nature ou lieu d'être compensés par une indemnité.
 H.A.

CCE de Mai 1994

ECONOMIE - MARCHÉ DE L'ENTREPRISE

C'est BOUTON, (VIENOT se réserve maintenant pour la presse) qui est venu devant les élus commenter les résultats 1993. A l'issue de l'exposé, la CGT est intervenue sur deux points jugés essentiels :

1°) Bien que le pays ait connu en 1993 sa récession la plus sérieuse depuis la guerre, - 0,7% du PIB selon le dit BOUTON, on peut observer que l'activité de la métropole a donné un résultat particulièrement bon puisque le Produit Net Bancaire du Réseau augmente de 3%, PNB assis sur une augmentation des dépôts de + 8,3% et des crédits de + 0,4%.

Ces chiffres incontestables montrent au moins deux choses :

- que même sous la menace du plan social et le couperet des menaces de licenciement, le personnel du réseau s'est une fois de plus montré particulièrement compétent, professionnel... et efficace !

- que les sempiternels larmoiements de VIENOT au sujet de la concurrence déloyale (SIC) basée sur des avantages «moyenâgeux» (les livrets A et bleu - Resic) attribués aux réseaux des Caisses d'Épargne de la Poste et du Crédit Mutuel n'étaient pas fondés puisqu'il apparaît bien que les dits privilèges pèsent bien moins aux yeux du public... que la qualité du service qui lui est rendu.

Au total, il est clair que ce réseau dont on a pu dire «pis que pendre» pour justifier le plan 1993 présente au contraire de grandes capacités de développement ... ce sera un point essentiel d'argumentation lors des discussions qui doivent s'ouvrir pour 1995/96.

2°) Pourtant, il faut noter que progression bien moins nette des crédits distribués (+ 0,4%) par rapport aux dépôts recueillis (+ 8,3%). Cette distorsion peut certes avoir des causes conjoncturelles (récession, prudence

des ménages, peu de demandes de crédits), mais peut aussi être le résultat d'un choix politique, (d'ailleurs dénoncé depuis longtemps par la CGT) qui consiste à utiliser les ressources collectées par le réseau, pour l'activité de spéculation de MARC. En un mot, brader FRAN au profit de MARC.

Cette thèse toujours contestée par la Direction semble bien, cette fois corroborée par les experts du CCE... mais aussi d'une certaine manière, par VIENOT lui-même !

*Les experts relèvent en effet que l'évènement essentiel est le transfert de ressources du compartiment clientèle vers le financement des activités de marché **

* Le transfert de ressources du compartiment représente la différence entre les dépôts collectés auprès de la clientèle et les ressources distribuées à son usage (notamment sous forme de crédits).

Le dégagement des ressources du compartiment clientèle représente 66 Milliards de Francs auxquels s'ajoutent ceux issus des surpluses issus des marchés financiers et interbancaires, 1,2 Milliards, et des comptes de régularisation 23,5 Milliards.

Le transfert total s'élève donc à 107,6 Milliards dont 103,7 Milliards destinés au financement des activités de marché.

Quant à VIENOT, si cette thèse du bradage de FRAN au profit de MARC était si farfelue, si elle n'était que pure invention de syndicalistes, pourquoi a-t-il pris la peine de s'en défendre en y consacrant toute la conclusion de son discours devant les Directeurs eux-mêmes le 15 Avril.

N'est-ce pas parce qu'il sait que cette crainte est largement répandue parmi eux qu'il prend la peine de leur dire : «Certains seraient peut-être tentés d'opposer, d'une part le développement des activités de marché, d'autre part les efforts de restructuration et de

productivité demandés au réseau France.... « Cette interprétation serait tout à fait erronée ». ou plus loin, « nous ne sommes pas confrontés à un choix entre activités traditionnelles et activités nouvelles. Le développement des secondes ne se fait pas au détriment des premières... ».

Des mots contre des faits...

La réponse de BOUTON a été conforme à ce que nous attendions... son cynisme naturel le poussant même «à s'associer à notre coup de chapeau au personnel du réseau!!!» - dit.

Pour le reste, la Direction persiste et signe : pas d'étranglement volontaire du crédit... c'est la crise, l'opposition de FRAN et de MARC ?... une absurdité ! etc... allant même jusqu'à trouver normal que «l'activité la plus ancienne (FRAN) porte les enfants qui sont en période d'investissement (MARC)»... sauf que les uns et les autres ne gagnent pas forcément la même chose comme on le verra plus loin !!!



La carte du "Front National de lutte pour la libération et l'indépendance de la France".

Cette organisation de résistance avait à son comité directeur François Mauriac, Paul Langevin, Henri Wallon, Jacques Debu-Bridel et était présidée par Frédéric Joliot-Curie.

Cette carte est celle de Jean Cancé... rien à voir bien sûr avec les usurpateurs de la clique Le Peniste!

AVIS DU CCE SUR LA REPARTITION DES BENEFICES

Comme chacun le sait, le résultat net s'est élevé à 3,610 milliards. Pourtant, il faut savoir que l'utilisation de toutes les ficelles du code des impôts sur les Sociétés avait permis d'extérioriser un «bénéfice net fiscal» égal à ... «zéro». La CGT a dénoncé cette méthode intellectuellement malhonnête bien que légale qui entraîne une participation zéro pour le personnel. Sans compter les impôts en plus que les contribuables que nous sommes tous vont devoir payer pour compenser... Où sont passés tous ces sous ?

Pour en avoir le coeur net, nous avons repris nous-mêmes les bilans sociaux de l'époque et sommes en mesure de vous livrer quelques chiffres plus précis.

- le salaire moyen mensuel d'un classe II (homme) était :

- en 1984 de 9.274 F
- en 1993 de 12.622 F soit **+ 36,10%**

- le salaire moyen mensuel d'un cadre de Direction était :

- en 1984 de 39.101 F
- en 1993 de 53.578 F soit **+ 37%**

Et ô surprise ...

- le salaire moyen mensuel des 10 Plus hauts salaires de la SOCIETE GENERALE était :

- en 1984 de 78.350 F
- en 1993 de 251.541 F ! soit **+ 220%**

COMMISSION SOCIALE

Cette séance est traditionnellement consacrée à l'étude du «bilan social» de l'année précédente, tel que le prévoit la loi. Pour ceux qui ne le sauraient peut-être pas encore, le bilan social se présente sous la forme d'un recueil de statistiques concernant l'évolution de l'emploi, des rémunérations, de la formation, etc...

Cette année, l'intervention de CITERNE à la journée des Directeurs du 15 Avril nous avait permis de nous livrer à une très fructueuse étude sur l'évolution des salaires.

CITERNE, en effet, devant les Directeurs, a une fois de plus prêché pour la réduction des frais de personnel annonçant : «pour la SOCIETE GENERALE..., les frais de personnel se sont accrus depuis 1983 de 74% à comparer à une inflation de 43%...!»

Diantre !! 74% d'augmentation ! Compte-tenu que dans la même période le salaire moyen des différentes catégories n'a progressé que du tiers environ (à l'exception des 10 plus hauts salaires évidemment), où sont les heureux élus qui ont reçu une telle manne qu'elle multiplie ce tiers pour

Vous avez bien lu, il s'agit bien de francs.

Nous avons dit à la Direction à quel point nous étions scandalisés... BOUTON trouve ça normal, «la seule chose qui l'inquiète c'est que parmi ces gens-là, il y a de plus en plus de démissions !!».

On espère que les Directeurs apprécieront mieux le discours de CITERNE, maintenant...

Pour notre part, c'est un point dont nous reparlerons lors des prochaines négociations salariales !!

D'autant que si comme le dit notre DRH, l'inflation a été de 43% sur 10

le transformer en trois quarts ! ... Reprenons pour ceux qui n'ont pas suivi: le salaire moyen de toutes les catégories progresse d'environ 35% ... seul le glissement hiérarchique explique donc que le total progresse de 74% ... mais pour passer de 35% à 74%, il faut des progressions qui avoisinent les 100%, c'est à dire des doubléments de salaire ... au final, dix ans après, on mesure mieux la politique salariale «sélective» mise en place : pendant que tous perdent du pouvoir d'achat, (inflation de 43% pour une progression de 35% du salaire moyen), on appâte les gogos avec quelques fulgurantes progressions sensées rémunérer la performance. Libre à chacun d'espérer qu'il sera un élu, puisqu'évidemment c'est l'autre qui n'est pas performant.

Ajoutées aux 866 licenciements économiques (départs volontaires), à la mise en place du complément unique de gratifications à la tête du client, à l'apparition d'une caste émargeant à des niveaux de salaires exorbitant, nous n'avons que de bonnes raisons de voter contre le bilan «social» 93, suivis en cela par les autres organisations syndicales.

ans, le «salaire moyen d'un gradé moyen» a bien perdu à peu près 6%...

Les actionnaires eux, à l'inverse ne sont pas oubliés puisque le dividende passant de 15 à 16 F se trouve augmenté de 6,6%. Quant aux jetons de présence, les membres du Conseil d'Administration se sont auto-attribués une augmentation de + 12% en cours d'année. On n'est jamais si bien servi...

Devant cette belle démonstration d'**iniquité** les élus ont donné un avis négatif à la répartition des résultats à la quasi unanimité, seuls les élus FO s'abstenant, «se refusant à intervenir dans le détail de la gestion».

FORMATION

Dans ce domaine également, il s'agissait pour les élus de donner leur avis officiel sur plusieurs points, et notamment:

- Le rapport d'égalité professionnelle des Femmes et des Hommes

Mis en place en 1982 cette loi était destinée à combattre les inégalités en ce domaine, comme chacun le sait elle permettait même des mesures de ratapages spécifiques. Pendant des années la SOCIETE GENERALE s'est refusée à toutes mesures spécifiques concrètes, affirmant que le gommage des inégalités passait par un changement des mentalités (auquel elle s'employait!) et par un effort de formation particulier (dont on a vu le résultat dans les plans sociaux).

Le retour sur 10 ans fait par Citerne à la journée des directeurs (cf plus haut) nous a également permis en ce domaine une petite comparaison très instructive. Ainsi, pour ne pas vous assommer de chiffres, notez simplement qu' en moyenne mensuelle :

- en 1984 un classe II Homme gagnait 9.274 Frs, une Femme 9.128 Frs soit une différence de - 1,6%

- en 1993 un classe II Homme gagnait 12.622 Frs, une Femme 12.057 Frs soit une différence de - 4,7 %

- en 1984 un cadre de Direction homme gagnait 34.189 Frs, une Femme 29.299 Frs soit une différence de - 16,7%

- en 1993, un cadre de Direction Homme gagnait 53.478 Frs, une Femme 42.951 Frs soit une différence de - 24,5 %.

Loin de se résorber, les écarts ont donc augmentés, et cette observation étant valable pour l'ensemble des autres indicateurs, les élus CGT ont donné un avis négatif.

- Orientations générales de la formation

Elles sont sensées, comme leur nom l'indique, définir les axes généraux sur lesquels l'entreprise fera porter ses efforts de formation pour l'année suivante. Ce qui est remarquable en ce domaine, réside dans le fait que les choix faits par la Direction jusqu'ici ont largement démontré l'incapacité à accompagner les évolutions des années précédentes les plans sociaux 93 et 94 en témoignent...

Ceci n'empêche pas FOR de définir les OGF comme «devant contribuer à l'accompagnement des évolutions indispensables à la réussite de l'entreprise et de ses agents» !!... Une formule proche de celle des années précé-

CHSCT

La séance était essentiellement consacrée à l'étude de la partie «sécurité» du Bilan Social dont nous avons parlé plus haut.

En marge, les élus CGT sont revenus sur le problème de l'affectation des stagiaires vacances en caisse. Cette situation ne devrait être en pratique qu'exceptionnellement, les problèmes d'effectifs font que cette «exception» a tendance à devenir «généralité»...

La Direction a accepté de revoir ce problème, mais dans l'attente, nous vous invitons à nous contacter en cas de problème.



La première édition clandestine est parue le 24 Mars 1944 sous le titre "les jours heureux"

dentes de même que les 4 pages de «langue de bois» qui nous ont été remises.

La CGT a donné un avis négatif.

- Mise en place de contrats de qualification

La SOCIETE GENERALE souhaite procéder à la mise en place de contrats de qualification pour la préparation en alternance du BTS Action Commerciale à une quarantaine de jeunes bacheliers issus de 2 lycées parisiens.

Plusieurs critiques peuvent être développées à l'égard de ce projet :

- un recrutement niveau BAC seulement, les autres peuvent crever

- un recrutement qui s'apparente à un parcours du combattant : 1ère présélection par les lycées choisis, puis sélection des candidats par le service du recrutement, et embauche éventuelle au bout de 2 ans après obtention du diplôme, et nouvelle sélection par le service recrutement !

- la crainte que les «stagiaires» soient un peu «exploités» en agence, compte tenu des méthodes que l'on connaît et du dispositif assez flou du dispositif d'accompagnement mis en place...

Soucieux toutefois, compte tenu de l'environnement général, de ne pas «fermer» totalement la porte aux possibilités de recrutement autres que BAC + 2, les élus CGT n'ont pas souhaité donner un avis négatif, mais se sont abstenus après ce constat.

COMMISSIONS DE GESTION (Activités Sociales et Financière)

Un certain nombre de décisions pratiques de gestion ont été prises à l'unanimité des élus. Il s'agit notamment :

- de mettre en place un certain nombre de mesures destinées à combattre l'exclusion. «A l'intérieur» il s'agit de faire en sorte qu'aucun agent SG, ni aucun de ses enfants ne soit privé de vacances pour raisons matérielles. Une lettre circulaire du CCE devrait vous parvenir prochainement mais en tout état de cause, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous. «A l'extérieur», le CCE a décidé d'apporter sa pierre à cette lutte contre l'exclusion en partenariat avec des associations caritatives.

- de procéder à la commercialisation des centres du CCE, (tant auprès des CE locaux, que d'organismes extérieurs) hors saison et de manière bien sûr à ce que ceci ne se fasse pas au détriment des agents SG.

- d'examiner avec le propriétaire du terrain, nos possibilités d'extension à la Crau la Moutonne. Cette décision

devrait permettre de doubler notre offre en matière de camping (Mobil-homes - tentes - emplacements nus)

D'une manière plus générale, les élus CGT ont fait trois propositions qui devraient être réexaminées au cours des prochaines réunions :

- baisse des tarifications colos compte tenu de l'excédent (500 départs en moins soit un excédent de 2.500.000 Frs)

- conduite d'une étude sociologique de la «population» utilisant les colos, afin de mesurer la «justesse» de la tarification actuelle

- mise en chantier d'une étude sur les tarifications des vacances adultes basée sur le même principe (indexée sur les revenus) que les tarifications colos. D'ores et déjà deux dispositions ont été prises : l'instauration d'un «tarif unique» par type d'habitat et par tranche, quelque soit le site (1 mobil-home au Croisic par ex); et le subventionnement du passage bateau pour la Corse.